Entre la nécessité quotidienne et la menace socio-politique :

La question alimentaire haïtienne

Doryane Kermel-Torres * et Pierre-Jean Roca **

Considéré comme un des pays les plus pauvres d'Amérique latine et des Caraïbes, Haïti (près de 6 millions d'habitants en 1990, 234 hab. par km² et 727 hab. par km² cultivé) sert souvent de référence pour exprimer la dégradation d'une agriculture, la pauvreté d'une population et l'étouffement politique. La césure majeure de 1986, à la faveur de la chute de Duvalier, a entraîné une réorientation économique, mais dont on ne voit pas pour l'instant en quoi elle peut porter les germes d'une amélioration réelle des conditions sociales et économiques. Haïti, «la perle des Antilles» du xviiie siècle, Haïti, «la moribonde» de la fin du xxe siècle? Ce n'est pas si simple, tant causes structurelles et facteurs conjoncturels s'entremêlent pour poser les termes de l'insécurité alimentaire de sa population.

DISPONIBILITÉS ET CONSOMMATION ALIMENTAIRES

Les déclarations portant sur l'aggravation de la situation alimentaire ne sont pas nouvelles au même titre que les appréciations lancinantes sur la dégradation de l'agriculture et son incapacité consécutive à nourrir la population. Mais de fait, évaluer les tendances comme différencier les évolutions spécifiques n'est pas tâche facile pour des raisons tenant notamment au contexte haïtien.

^{*} Géographe ORSTOM, département «Société, urbanisation, développement», «Maîtrise de la sécurité alimentaire», CEGET, 33 405 Talence cedex.

^{**} Agronome et géographe, Centre d'études de géographie tropicale, CNRS, CEGET, 33 405 Talence cedex.

Les termes d'un bilan critique

Les disponibilités énergétiques établies pour Haïti par la FAO décroissent entre 1972-1974 et 1981-1983, passant de 1926 à 1896 calories par habitant par jour (FAO, 1989). Si ces évaluations permettent d'apprécier l'évolution des disponibilités alimentaires moyennes et de mieux cerner l'ampleur du déficit alimentaire moyen, elles ne fournissent pas d'indication sur la contribution de la production agricole haïtienne dans la disponibilité totale. Dans le but de comparer l'apport de la production nationale à celui des importations alimentaires totales (importations commerciales et aide), un bilan des disponibilités alimentaires a été établi pour 1977, 1980 et 1981 (tabl. I et II).

Tableau I

Provenance et niveaux des disponibilités caloriques en Haïti

	1977	1980	1981
Disponibilité calorique totale annuelle (billions de calories) :			
- provenant de la production nationale - provenant des importations - totale	2,476 0,709 3,185	2,583 0,736 3,319	2,581 0,949 3,530
Population (millions)	4,7	5	5,1
Disponibilité calorique journalière per capita	1 840	1 810	1 900

Ce bilan est bien difficile à réaliser quand on sait que même les organismes spécialisés n'assurent pas systématiquement la centralisation des statistiques dans le domaine qu'ils sont censés couvrir (production agricole, importations commerciales, aide alimentaire...). Se greffe depuis 1986 un autre obstacle en ce qui concerne les importations commerciales. Les mouvements de ce qui a été appelé en Haïti la «contrebande», consistant essentiellement en des sous-déclarations en douane des quantités de produits réellement importées, ne peuvent être estimés d'une façon satisfaisante à partir des volumes officiellement enregistrés en Haïti. Par ailleurs, le fait que les statistiques de production agricole, par exemple, soient élaborées par divers organismes, qui utilisent des bases et des taux de projection différents, rend encore plus circonspect celui qui croise

Tableau II					
Couverture des	disponibilités	caloriques	en	Haïti	

	1 <i>977</i>	1980	1981
Couverture de la disponibilité calorique journalière per capita :			
- par la production nationale			
. en calories	1 430	1 410	1 390
. en %	77	73	73
- par les importations			
. en calories	410	400	510
. en %	23	27	27

Compilation de sources officielles diverses

ces informations. Les données exploitées pour le bilan suivant se situent dans la tranche supérieure de la fourchette observée pour les trois années de référence (1).

La disponibilité calorique totale résulte de la production nette et des importations totales desquelles sont déduites les exportations et les utilisations intermédiaires de produits alimentaires, toutes deux négligeables à cette période (tabl. I). Les volumes de produits ont été convertis en calories (2) (tabl. II). À partir du rapport des rations caloriques recommandées, par groupe d'âge et de sexe, à la structure démographique d'Haïti, le besoin énergétique moyen par individu virtuel a été estimé à 2270 calories par jour (3). La comparaison de ce besoin et de la disponibilité calorique journalière fait apparaître un déficit calorique variant de 18 à 20 % entre 1977 et 1981. Dans la ration calorique disponible per capita, l'apport de la production interne a diminué — passant de 77 à 73 % — tandis que celui des importations totales a augmenté — de 23 à 27 % — (tabl. II). Cette situation ne peut aller qu'en s'aggravant puisque la production nationale, qui en 1980 ne couvrait que 62 % du besoin journalier moyen (1410 calories par personne au lieu de 2270), a un rythme d'accroissement (4) moins rapide que celui de la population: respectivement 0,9 et 1,8 % par an sur 10 ans. Il y a là un indéniable effet «ciseau» à caractère structurel, périodiquement

- (1) Source: Levitt et Laurent, 1986.
- (2) A été utilisée la table de composition des aliments établie par le Caribbean Food and Nutrition Institute.
- (3) Estimations du Caribbean Food and Nutrition Institute.
- (4) La tendance est mesurée par les variations du nombre-indice de la FAO (FAO, 1989). Le nombre-indice de la production agricole FAO se réfère au niveau relatif du volume global de production agricole (base 100 en 1979-80).

accentué par des sécheresses, comme celles de 1989 et 1990. L'aide alimentaire représente entre 1977 et 1981 environ 30 % des importations; son apport dans la disponibilité totale oscille entre 7 et 9 %. En volume, elle a augmenté de près de 30 %.

Outre les réserves qui peuvent être émises sur la validité des statistiques sur lesquelles repose cet exercice, ce type d'évaluation comptable ne peut rendre compte de la consommation réelle ni de ses inégalités, qu'elles résultent de la différenciation du pouvoir d'achat, des modes d'alimentation ou des variations saisonnières et régionales des disponibilités en produits.

L'inégal accès à l'alimentation

L'enquête budget-consommation menée en 1986-87 montre que 56 % des dépenses des ménages sont en moyenne consacrées à l'achat de produits alimentaires avec un net déséquilibre entre les milieux urbain et rural: respectivement 40 et 62 % (Centre for Agricultural and Rural Development, 1989). Dans le budget alimentaire, la part de l'autoconsommation et des transferts non marchands, tels que les dons, est particulièrement importante pour les ménages ruraux à bas revenus : la valeur de ce type d'apports est estimée en moyenne à environ 23 % du coût alimentaire total en zones rurales et à 6 % en zones urbaines. La majorité des calories et des protéines est fournie par les céréales, les légumes et les légumineuses, les huiles et les graisses. Le rôle des tubercules et des légumineuses, inversement proportionnel aux revenus, est par ailleurs relativement plus important dans les zones rurales que dans les villes de province et a fortiori qu'à Port-au-Prince. Le régime alimentaire repose sur un éventail limité de produits, desquels se détache nettement le riz, quels que soient les ménages observés, leur localisation en zones urbaines ou rurales, la région et les catégories de dépense. Cette prépondérance du riz, considéré comme un aliment noble en Haïti, s'explique fort probablement par une consommation anormalement élevée fin 1986 et en 1987, époque à laquelle a été réalisée cette enquête, en raison de la «contrebande» qui, dès la mi-86, a déversé jusque dans les zones rurales les plus reculées des produits alimentaires importés (surtout de la farine de blé et du riz) en quasifranchise douanière.

La consommation de blé est, elle aussi, largement répandue avec toutefois une contribution dans l'alimentation totale qui augmente avec les revenus. Là aussi, on peut invoquer la «contrebande» qui a fait pénétrer de la farine meilleur marché que celle transformée dans le pays. Néanmoins, le contrôle des prix de la farine qui était exercé par le gouvernement Duvalier avait maintenu la croissance de son prix à un rythme inférieur à celui des prix du riz et du maïs

notamment. La modification sensible dans la structure des prix relatifs entre les céréales nationales et la farine de blé, surtout entre 1976 et 1985, avait stimulé, même pour les catégories à bas revenus, la consommation du pain et des produits farineux : ainsi pour cette période, les ventes ont augmenté de 12 % l'an (Fass, 1988).

Intervenant dans un contexte de forte inflation, la chute des prix alimentaires à partir de la mi-86 a autorisé dans un premier temps le relèvement de la consommation, malgré tout limité par une baisse des revenus (revenu par habitant en 1986 inférieur de 9 % à celui de 1980, Banque mondiale, 1987, multigr.). La tendance à l'augmentation des prix à la consommation (12 % pour l'année budgétaire 1984-85, 2 % pour 1985-86), s'est renversée : la chute des prix a été supérieure à 10 % en 1986-87 (5). Ce mouvement a été analogue

Tableau III

Pourcentage de ménages haïtiens consommant une fraction donnée de la ration recommandée en calories (RRC)

Région (1)	Donulation (2)	Consommation effective/RRC			Toru	
	Population (3)	<50 %	entre 50 et 75 %	entre 75 et 100 %	>100 %	- Total
Nord	819 400	42,7	21,9	16,5	18,9	100
Sud	1 061 700	24,7	24,9	18,1	32,3	100
Transversale	1 548 100	26,6	21,4	15,3	36,7	100
Ouest (2)	1 296 500	24,9	17,4	31,3	26,4	100
Port-au-Prince	1 017 600	30,4	18,4	13,5	37,7	100

- (1) Pour les limites régionales, se référer à la figure 1.
- (2) Région de l'Ouest sans la zone métropolitaine de Port-au-Prince
- (3) Données démographiques (IHSI, 1989).

Source: Household Expenditure and Consomption Survey, IHSI/USAID, 1989

pour les prix de l'alimentation: hausse de 13 et de 3 % respectivement en 1984-85 et 1985-86, chute de 22 % en 1986-87. L'impact de ces variations sur l'accès à l'alimentation a été, bien évidemment, différent selon la spécialisation économique des catégories sociales et l'évolution de leurs revenus. Le pouvoir d'achat alimentaire d'un ouvrier des industries de sous-traitance, fin 1988, était 3 à 4 fois supérieur à celui d'un ouvrier agricole, sans qu'il y ait eu augmentation du salaire nominal du premier et malgré la réapparition de l'inflation (KERMEL-TORRES et ROCA, 1989). Celle-ci ainsi que la

(5) Calculés à partir des indices de prix établis par l'Institut haïtien de statistique et d'informatique, avec comme période de référence le 4e trimestre de l'année budgétaire. Celle-ci va d'octobre à septembre. forte récession des activités des industries d'assemblage — dernier secteur économique a avoir enregistré une croissance significative — ont amoindri l'avantage alimentaire des catégories ouvrières comme celui des urbains et des ruraux qui avaient pu bénéficier de la «contrebande».

Eu égard au besoin moyen journalier recommandé en énergie et en protéines — respectivement 2270 calories et 66 grammes —, les déficits alimentaires ont été estimés en 1986-1987 : près de 50 % des ménages ont un apport inférieur à 75 % du besoin moyen en énergie, 36 % un apport inférieur à 75 % du besoin en protéines. Les déficits révèlent aussi des variations régionales (cf. paragr. «Les adaptations régionales aux risques saisonniers» et tabl. III).

RÉGULATION ALIMENTAIRE ET PRODUCTION INTERNE

Une libéralisation commerciale déstabilisante

La césure politique de 1986 a signifié une importante réorientation du schéma économique qui prévalait jusqu'alors et qui se traduisait par une politique de protection commerciale, de contrôle des ports — fermés au commerce international — et de mainmise du pouvoir sur les entreprises de substitution aux importations. Le contingentement et la taxation des importations alimentaires, adroitement justifiés par l'objectif d'auto-suffisance alimentaire nationale, présentaient pour le pouvoir plusieurs intérêts. Les attributions de licences à l'importation et à la distribution étaient autant d'allocations de rente à des «alliés», auxquels, pour certains d'entre eux, étaient accordés des monopoles industriels de substitution aux importations. Avantageuse combinaison pour un pouvoir désireux de transiger avec quelques familles industrielles et commerçantes mais aussi soucieux de dépenser parcimonieusement ses devises. Les importations alimentaires publiques comme privées n'étaient autorisées que lorsqu'il était établi que la production ne pouvait suffire aux besoins à la suite d'un accident climatique reconnu. La disponibilité en devises décidait ensuite qui de l'État ou d'un agent privé procéderait aux importations de riz et de maïs, et à leur distribution. L'État quant à lui s'était attribué le monopole des importations de farine et de blé, transformé dans la minoterie dont il s'était rendu acquéreur en 1969, avant d'étendre ses activités à l'industrie sucrière et d'accaparer, au détriment du secteur privé, le monopole industriel et commercial de l'huile végétale semi-raffinée. Taxation des importations de mais et de riz, contributions indirectes sur le sucre et la farine, transferts financiers de la minoterie au Trésor, représentaient des sources appréciables de revenus : en 1984 près de 30 % des revenus gouvernementaux. À ceux-ci s'ajoutaient bon an mal an les recettes douanières des exportations de café, soit 20 % en 1984 des taxes douanières totales.

Le secteur agricole se trouvait quant à lui protégé de l'invasion de produits étrangers avec lesquels Haïti ne pouvait et ne peut soutenir la concurrence de par le différentiel de productivité (avant 1986, prix de vente du riz national supérieur de 40 % au prix mondial par exemple). Cette protection — barrière douanière et contingentements, dont l'application était facilitée par la centralisation à Portau-Prince des importations et par une disponibilité limitée en devises — n'a toutefois pas suffi à stimuler une production agricole confrontée à de multiples obstacles d'ordre structurel.

Bien que contribuant pour 60 % entre 1975 et 1977 et 40 % entre 1981 et 1983 aux exportations, le secteur agricole ne reçoit aux mêmes époques que 9,5 % et 15 % des allocations budgétaires destinées à l'investissement et financées en moyenne à 70 % par l'aide extérieure. Pression démographique et insécurité foncière (absence de cadastre, vols de terre, instabilité des baux) aggravent les conditions naturelles difficiles de l'exploitation agricole : la majorité des terres sont pentues, la pluviométrie est irrégulière (6). L'érosion, la disparition de la jachère et la surexploitation du sol entraînent une baisse globale de la fertilité, maintenue sur certaines parcelles qu'au prix d'un surcroît de travail. Les relations de clientélisme et d'usure contribuent à engager de plus en plus de producteurs dans la spirale de la «décapitalisation»; celle-ci se traduisant par une incapacité à investir pour une majorité d'exploitants. Face à cette crise structurelle aiguë, les interventions publiques sont soit insuffisantes (faiblesse numérique et quantitative de l'encadrement, insuffisance des movens), soit inadaptées (focalisation sur le transfert de technologies dans les plaines fertiles) et de toute façon sans résultats probants, que ce soit dans le domaine vivrier ou dans celui de la production caféière d'exportation.

C'est dans ce contexte que sont intervenues « contrebande » et politique de libéralisation. Celle-ci était recommandée depuis plusieurs années par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale qui dès 1986 témoignaient leur confiance aux nouveaux dirigeants du pays en leur consentant un prêt pour ajustement structurel et des crédits de soutien à la réforme économique. La nouvelle politique s'appuyait sur le renforcement des avantages comparatifs attribués à Haïti : des caractéristiques attrayantes pour le développement du secteur d'assemblage ou de sous-traitance — une main-d'œuvre abondante et bon marché, la proximité du marché américain et les

⁽⁶⁾ Les superficies mises sous irrigation — 8 % de la surface cultivée — sont insuffisantes pour pallier les effets de l'irrégularité des précipitations.

débouchés qu'il offre aux produits haïtiens dans le cadre de l'Initiative pour le Bassin des Caraïbes — et une capacité à produire des «denrées», telles que café et huiles essentielles, supposée supérieure à celle des produits vivriers (Berg, 1984). La suppression des taxes d'exportation pour ces produits a d'ailleurs été une tentative peu efficace pour endiguer le déclin de leur production et la désaffection de la part d'agriculteurs incapables d'assurer les coûts d'un réinvestissement tourné vers ces «denrées». Le système de crédit et de commercialisation de celles-ci n'est pas en outre de nature à permettre aux producteurs de bénéficier d'un niveau de prix suffisamment attractif.

La libéralisation commerciale visait à abaisser le coût au consommateur des produits alimentaires et permettait de ce fait au secteur des industries d'assemblage d'éviter un relèvement des salaires nominaux. Les produits nationaux, en particulier ceux des industries d'import-substitution, se trouvaient dans le même temps exposés à la compétition internationale. L'élimination graduelle des contingentements et l'abaissement progressif des tarifs douaniers ont été débordés par la «contrebande», qui a déversé sur le marché intérieur une large gamme de produits de consommation vendus à un prix nettement inférieur à celui des produits nationaux (KER-MEL-TORRES et ROCA, 1989). L'impact sur les exploitations paysannes du déferlement dès la mi-86 de produits alimentaires à bas prix sera d'autant plus important qu'elles sont fortement intégrées à l'économie marchande. Les stratégies de réponse des ruraux ont été limitées par les contraintes structurelles déjà évoquées, mais la baisse des revenus, engendrée par l'effondrement des prix à la production et une certaine mévente, a été effective.

Les adaptations régionales aux risques saisonniers

Incapacité de la production nationale à répondre à la demande alimentaire, faible productivité de l'agriculture et aléas climatiques dessinent, on l'a vu, le cadre général de la fragilité alimentaire haïtienne. Par ailleurs, l'État ne procède à aucune régulation alimentaire directe à l'intérieur des frontières. Seuls des appels, parfois tardifs, au marché international — autorisations d'achats et demandes d'aide — ont signalé, dans le passé, que les pouvoirs publics ne restaient pas totalement indifférents aux conséquences, surtout en milieu urbain, des hausses de prix consécutives à des pénuries périodiques.

En raison de l'importance du secteur agricole — 70 % de la population active en dépendent —, on est amené à s'interroger sur les moyens de réaction des producteurs et consommateurs face aux fluctuations saisonnières «normales». À la faveur de la grande

Fig. 1. — Risques climatiques et spécificités vivrières des régions d'Haïti.

diversité agro-écologique des milieux, nombre de pratiques agricoles sont utilisées pour orienter les systèmes de production vers la minimisation du risque de non-récolte plutôt que vers les rendements maximums : ceci se traduit par une plus ou moins grande diversification des systèmes vivriers observés (fig. 1 à partir des enquêtes de terrain et données de la photo-interprétation et des images satellitaires). Les enquêtes ont montré qu'un système bien diversifié avait plus d'atouts pour résister aux fluctuations climatiques et économiques qu'un système très homogène.

Certains systèmes homogénéisés, à forte capacité productive (triangle rizicole du bas-Artibonite par exemple), sont des bassins d'emploi attractifs : le calendrier de travail, relativement ramassé dans le temps, y règle les opportunités d'emplois journaliers, donc les revenus quotidiens des ouvriers agricoles. À l'homogénéité culturale répond une forte différenciation sociale. À l'inverse, les systèmes diversifiés combinent variété culturale et complexité des calendriers de travaux; l'étalement de ceux-ci explique qu'il y est moins souvent fait appel à de la main-d'œuvre «étrangère» à ces systèmes.

Les relations qui existent entre ces deux types de systèmes — appel de main-d'œuvre, transferts de revenus et de produits, conséquences écologiques et économiques du déboisement — transmettent les « ondes de choc » d'une crise grave d'un système homogénéisé à un système diversifié : par exemple, l'interruption de l'irrigation dans les rizières de l'Artibonite est ressentie jusque dans des systèmes vivriers éloignés, en l'occurrence dans les montagnes; cela à cause en particulier de la diminution, voire la disparition, des opportunités d'emplois pour des journaliers agricoles.

Du point de vue régional, de fortes disparités tant spatiales que socio-économiques apparaissent (tabl. III). C'est dans la région du Nord que la sous-alimentation est la plus grave : près des deux tiers de la population n'accède, au maximum, qu'à 75 % de la ration calorique recommandée (RRC) et 42,7 % à moins de 50 %. La proportion de ménages ayant une consommation supérieure à la RRC est, de toutes les régions considérées, la plus faible. Le poids du département du Nord-Est, qui affronte chaque année une période de déficit hydrique de plusieurs mois, est ici déterminant. Le département du Nord présente, certes, un potentiel agricole assez favorable, mais dans un environnement montagneux densément peuplé.

La région du Sud vient au second rang pour la proportion des ménages consommant plus de 100 % de la RRC, mais elle est aussi avant-dernière en ce qui concerne les foyers couvrant moins de 75 % de la RRC, soit près de 50 % des ménages. La grande diversité agro-écologique regroupe dans cette région des sous-régions de

déficit hydrique fort — 9 mois dans la plaine d'Aquin —, à faible et amorti par l'irrigation dans la plaine des Cayes. La forte différenciation sociale se traduit dans cette sous-région par un nombre important de paysans sans terre ne pouvant s'appuyer sur une quelconque forme d'auto-consommation. Ce Sud, soumis aux cyclones, est la première des provinces haïtiennes à recevoir l'aide alimentaire extérieure et la seconde à compter des enfants souffrant de malnutrition aiguë.

La région transversale serait, à l'analyse de l'enquête de consommation de 1986-87, la région haïtienne dans laquelle les ménages auraient le moins de difficultés à accéder à une ration calorique proche de celle recommandée (Centre for Agricultural and Rural Development, 1989). Elle couvre les deux sous-régions les plus productrices en céréales : le Plateau central (maïs et sorgho) et l'Artibonite (riz dans la partie basse et irriguée de la plaine, et en amont maïs et sorgho non irrigués). Cependant, 26,6 % des ménages enquêtés en 1986-87 consomment moins de 50 % de la RRC. En effet, cette région englobe des zones d'agriculture très précaire, département du Nord-Ouest et Plaine de l'Arbre au nord des Gonaïves, caractérisées par de très longues périodes de déficit hydrique (8 à 9 mois/an). Céréales sèches et manioc y permettent la survie d'une population qui fournit la majorité des candidats à la migration.

Mosaïque d'unités agro-écologiques différentes, la région de l'Ouest est pour sa part globalement déficitaire en céréales. Surexploitée depuis très longtemps, elle est livrée à une érosion intense : c'est surtout de la complémentarité des calendriers agricoles que jouent les paysans pour limiter les effets de la période critique de marsavril. Dans les périmètres sucriers de la plaine de Léogâne et du Cul-de-Sac, ce sont les paysans sans terre et les métayers, ouvriers agricoles saisonniers, qui ont le plus à craindre la période de soudure s'étalant sur quatre mois.

On remarquera toutefois que, nonobstant la variété des dotations naturelles des régions, partout les inégalités vis-à-vis de la consommation sont flagrantes: l'origine des difficultés à accéder à une alimentation adéquate est donc d'abord sociale. D'une façon tout à fait parallèle, on notera que pour Port-au-Prince, ce sont les deux classes de consommation extrêmes, la plus forte et la plus faible, qui enregistrent les pourcentages les plus élevés de ménages. Ici plus que partout ailleurs, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres est nettement marqué.

La situation alimentaire actuelle de la République d'Haïti est critique. Plus que jamais se pose la question de son avenir social et économique, cinq ans après la chute d'une dictature qui, rassurant bailleurs de fonds et opérateurs du développement étrangers, avait substantiellement accru les subsides internationaux. La spirale de l'instabilité politique a, par la suite, lourdement obéré les appuis financiers extérieurs. Un retour à une image de marque plus acceptable par l'opinion internationale devrait conduire, tout en confirmant la dépendance économique et politique de la nation haïtienne, à un rétablissement de l'aide externe. Reste à savoir si elle sera susceptible de créer un espace économique viable et capable d'offrir les bases pour un changement prenant en compte les besoins fondamentaux de la majorité des Haïtiens.

BIBLIOGRAPHIE

- Berg (E.), 1984. Haiti: Agricultural Policy Reforms. PL 480 Title III Project Paper Background Document, Virginia, USAID, 22 pp.
- Caribbean Food and Nutrition Institute, 1979. Recommended Dietary Allowances for the Caribbean, Kingston.
- Centre for Agricultural and Rural Development, 1989. Nutrition in Haiti: Evidence from the Haiti Household Expenditure and Consumption Survey. 1: Preliminary Draft Report. 2: Appendix: Data from the Haiti Household Expenditure and Consumption Survey, Iowa State University, 215 pp. et 67 pp.
- FAO, 1989. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Collection FAO: Agriculture, 22, 1989, 171 pp.
- FASS (S. M.), 1988. Political Economy in Haiti. The Drama of Survival. Transaction Books, New Brunswick, 369 pp.
- Institut haïtien de statistique et d'informatique, 1989. *Indicateurs de la conjoncture*. Port-au-Prince, 6, Division des Synthèses Économiques, 61 pp.
- Institut haïtien de statistiques et d'informatique/USAID, 1979. Haiti Nutrition Status Survey 1978. Dietary Report. Port-au-Prince.
- KERMEL-TORRES (D.) et ROCA (P. J.). 1989. Haiti en mal d'avantages comparatifs. Le Bulletin du Réseau Stratégies Alimentaires. 28 : 6-8.
- LEVITT (K.) et LAURENT (M.), 1986. Haiti: Review of National Accounts. Washington, Banque mondiale.